

Décision

Générale

colonial

Décision n° 126 du 6 Février 1943.

n° 126

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO

n° 4 du 15/02/1943

Date de publication

6 février 1943

Date du numéro

15 février 1943

TEXTE INTÉGRAL

Sont licenciés les employés de la MILICE Indigène dont les noms suivent : Pour compter du 1er Février 1943 : YOUSOUF MANGACHA MOHAMED AHMED ABDILLAHY DJIBRIL